

Questions orales

M. le Président: La présidence donne la parole au député de Durham—Northumberland pour une question supplémentaire faisant suite à une question qui a été posée tout à l'heure.

* * *

LA SOUVERAINETÉ

LES EAUX DE L'ARCTIQUE—LES TRAJETS DES SOUS-MARINS SOVIÉTIQUES ET AMÉRICAINS

L'hon. Allan Lawrence (Durham—Northumberland): Monsieur le Président, pour revenir aux prétendues violations de la souveraineté canadienne par des sous-marins dans l'Arctique, je me demande si le secrétaire d'État aux Affaires extérieures peut nous dire, en premier lieu, si le gouvernement sait effectivement quels sont les trajets effectués par les sous-marins dans l'Arctique. En second lieu, si la réponse à la première question est oui, peut-il dire à la Chambre si des sous-marins soviétiques ou américains ont effectivement violé la souveraineté canadienne?

M. Prud'homme: C'est une chose ultra-secrète.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je ne peux dire avec certitude que nous connaissons tous les parcours que peuvent emprunter les sous-marins, notamment les sous-marins soviétiques qui naviguent dans l'Arctique. Nous avons pris des dispositions pour nous renseigner sur leur activité dans nos eaux territoriales. Je présume que le député voudrait savoir si nos renseignements sont tout à fait sûrs. Ils ne sont pas aussi sûrs qu'ils devraient l'être. Nous sommes sur le point de résoudre ce problème en ce qui concerne le brise-glace et nous songeons certes à prendre d'autres mesures qui permettront de mieux protéger notre souveraineté que sous un régime précédent plus négligent.

LA MER DE BEAUFORT—LES AUDIENCES DES ÉTATS-UNIS CONCERNANT DES DEMANDES DE CONCESSIONS

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, c'est également au secrétaire d'État aux Affaires extérieures que je m'adresse. Je souhaite obtenir des précisions au sujet des terres de la mer de Beaufort situées à l'est du 141^e méridien. Le ministre a expliqué que la dernière fois que ces territoires avaient fait l'objet d'un litige, le ministre avait envoyé une note aux autorités américaines pour leur demander de se retirer. Il a dit à la Chambre que les Américains avaient obtempéré. Maintenant, ils reviennent à la charge. N'est-ce pas là la preuve qu'ils font fi de la demande du Canada? Est-ce qu'ils ne se contentent pas simplement de réaliser leurs propres projets, sans se soucier de la demande du gouvernement?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur le Président, il n'en est pas ainsi. La fois précédente, nous avons envoyé une note de protestation aux autorités américaines. En raison de cette note, celles-ci n'ont pas procédé à l'étape suivante, soit l'octroi de concessions. Cette fois-là, les autorités ont donné suite à notre demande. J'ai bon espoir que, cette fois encore, on donnera suite à notre demande.

LA POSITION CANADIENNE

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, c'est encore au secrétaire d'État aux Affaires extérieures que je m'adresse. C'est rien moins que clair. Le ministre dit que le gouvernement a bien précisé sa position la dernière fois, mais cela n'empêche pas les États-Unis de récidiver et de procéder dans cette région à des études d'impacts. Le moment n'est-il pas venu pour le ministre d'être catégorique et de dire une fois pour toutes aux Canadiens, et surtout aux Américains, que cela suffit?

Tout d'abord, il y a eu l'affaire du *Polar Sea*. Nous n'en avons rien su. Nous n'avons rien dit. Puis il y a eu les sous-marins sous la glace. Puis il y a eu le problème du bois d'œuvre, et enfin celui des médicaments génériques. Le temps n'est-il pas venu de dire aux États-Unis que nous sommes excédés, que nous entendons exercer notre souveraineté sur ces terres et qu'ils feraient mieux de déguerpir?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, l'un des avantages considérables qu'il y a à siéger dans l'opposition est de pouvoir clamer: «Nous en avons plein le dos de ceci ou de cela».

M. Broadbent: Vous étiez dans l'opposition, vous en souvenez-vous?

M. Clark (Yellowhead): Quand notre gouvernement s'est rendu compte que le Canada devait établir sa souveraineté sur les terres septentrionales, le gouvernement précédent n'ayant rien fait pour l'y préparer...

M. Riis: Vous savez ce que cela vaut.

M. Clark (Yellowhead): ... il a annoncé un programme en plusieurs points, y compris, tout d'abord, la construction d'un brise-glace qui donnerait au Canada une présence qui lui manque...

M. Riis: Où est-il?

M. Clark (Yellowhead): ... deuxièmement, l'affirmation de notre souveraineté sur ces terres, et enfin, la volonté de saisir la Cour internationale de ce litige. Le gouvernement actuel, plus que tout autre au cours de notre histoire, agit pour préserver et confirmer...

Des voix: Oh, oh!

M. Clark (Yellowhead): ... la souveraineté du Canada sur ses terres septentrionales.

* * *

LES PÊCHES

LA PÊCHE AU THON ROUGE

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. Comme il le sait, le nombre total de prises de thon rouge permises sur la côte est du Canada s'élève à 1 521. Le ministre a autorisé des étrangers à bénéficier de cette ressource commune dans une entente secrète avec un avocat de Halifax l'autorisant à prendre 401 poissons de cette espèce. Vu la forte diminution des stocks de cette espèce, le ministre pourrait-il expliquer à la Chambre pourquoi il s'est empressé de venir en aide à cette compagnie de Halifax alors